

Préambule : rappel du cahier des charges

Prestation Accompagnement

Ce service permet d'accompagner le créateur depuis son projet jusqu'à l'obtention effectif des accords et moyens nécessaires au démarrage de l'activité.

Il intègre un suivi statistique annuel pendant 3 ans permettant d'identifier si l'entreprise créée est toujours en activité.

1.1. OBJECTIFS ET CONTENUS :

Cet accompagnement doit permettre l'émergence de « chefs d'entreprises », et consiste donc à :

- Conseiller et aider le bénéficiaire à monter son projet dans des conditions réalistes et réalisables ;
- Accompagner le créateur dans l'appréhension et la maîtrise de toutes les dimensions nécessaires à la réalisation du projet : techniques, commerciales, financières, organisationnelles, juridiques, sociales et fiscales (dans ce cadre, le prestataire veillera à valoriser auprès des personnes les compétences acquises ou à restant à acquérir) ;
- Aider à la recherche de financement(s), à la constitution du/des dossier(s) de demande d'aide de subvention ou de prêt ainsi qu'aux démarches nécessaires pour leur déblocage (y compris concernant l'aide financière de l'Agefiph³) ;
- Permettre d'appréhender l'impact du handicap sur son projet et de disposer des leviers nécessaires à l'identification des zones de risques et la recherche de solutions.

3 L'obtention d'une aide financière de l'Agefiph à la création de l'activité ne doit pas constituer l'objectif de l'accompagnement. Cette aide doit être appréhendée comme un moyen complémentaire de financement du besoin initial après investigation de l'ensemble des possibles, notamment la mobilisation d'aides régionales

Le prestataire s'engage par ailleurs à informer systématiquement les bénéficiaires de la possibilité de bénéficier :

- D'un soutien post-crédation,
- D'une micro-assurance « Trousse de Première Assurance », dans le cadre du partenariat signé entre l'Agefiph et Entrepreneurs de la cité.

Concernant la « Trousse de première Assurance », il devra :

- Informer le porteur de projet de l'intérêt et du contenu de cette offre ;
- L'orienter, si l'offre correspond aux besoins du porteur, vers Entrepreneurs de la Cité ;

n° 19S0007_DSP - ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION (OU REPRISE) D'ENTREPRISE Page 7/11 CAHIER DES CHARGES Affaire

- L'aider à rassembler les pièces et constituer son dossier pour accéder à cette offre ;
- Intégrer dans la poursuite du parcours d'accompagnement et de suivi les informations résultant des suites données par Entrepreneurs de la Cité.

Afin de bien maîtriser le contenu de cette offre et ses modalités de mise en oeuvre, le prestataire participera à des réunions d'information, d'échanges et de coordination.

1.2. LIVRABLES ATTENDUS :

❖ Au démarrage : **un plan d'accompagnement personnalisé** signé par les deux parties et remis au bénéficiaire

Ce plan présente les objectifs, modalités et temporalité des différentes phases de l'accompagnement proposé. Il intègre l'engagement de la personne à répondre à l'enquête de suivi annuel durant les 3 années suivant la création de l'entreprise.

Au besoin, en lien avec les prescripteurs et selon les opportunités du territoire, ce plan pourra intégrer des temps complémentaires émergeant à d'autres dispositifs (actions de formation proposées par les Conseils Régionaux par exemple). Ainsi, le plan d'accompagnement proposé vise à construire un parcours sécurisé et ajusté aux besoins des personnes, en s'inscrivant au-delà des dispositions propres à ce marché. Dans ce cas, le plan distinguera clairement les actions financées par l'Agefiph.

❖ En fin d'accompagnement :

- Un dossier projet complet (remis à la personne)
- Une fiche de synthèse du projet ainsi que l'avis de viabilité du prestataire (intégrant les éléments relatifs au handicap) ;
- **Un plan d'action (concret et opérationnel) à la mise en oeuvre du projet ;**
- Le cas échéant, le détail du soutien post-crédation proposé ;
- Le plan de financement de démarrage finalisé (après accord des financements).

L'ensemble de ces livrables (en dehors du dossier complet destiné à la personne), sont déposés dans l'extranet dédié de l'Agefiph.

Plan d'accompagnement personnalisé

Vous êtes porteur d'un projet de création reprise d'entreprise.

En votre qualité de personne en situation de handicap, vous entrez dans un parcours « création / reprise d'entreprise » sécurisé, financé et co-construit par l'Agefiph.

*Ce Plan d'Accompagnement Personnalisé qui suit, décrit les modalités du parcours dans lequel vous vous engagez. Il a été élaboré avec vous par votre conseiller formateur référent, **Elodie BEYER**, et il est adapté à votre situation et au contexte de votre projet.*

L'ensemble des modalités opérationnelles de cette formation sont détaillées dans le programme qui vous a été envoyé à la première prise de contact, et disponibles sur <http://agencetempo.fr/notre-metier/programmes/>

Cet accompagnement a été construit afin de vous permettre de développer des compétences entrepreneuriales et de monter un projet réaliste et réalisable.

Vous :

«Civilité» «Prénom» «NOM» Domiciliée au «Adresse» «CP» «Ville»

Email : «Mail», Téléphone : «Tel»

Votre projet :

«Activité_3»

Votre premier entretien

Date : «M_1er_accueil»

Lieu : TEMPO

6 rue du Fossé des Tanneurs 67000 STRASBOURG

Avec nous :

Votre accompagnateur dédié :

Nom/Prénom : BEYER Elodie

Tél : 03 88 23 76 00

E-mail : ebeyer@agencetempo.fr

Durant toute la durée de l'accompagnement, nous vous apportons :

- ✓ *Un accompagnateur expérimenté, dédié à votre projet :*

« Mme BEYER », conseillère à la création-reprise d'entreprise

- ✓ *Un centre de ressources : votre accompagnateur veille à ce que vous ayez accès aux informations/outils/documents les plus pertinents par rapport à votre projet ; il s'agit notamment de :*

- *listing des activités professionnelles réglementées*
- *fiches techniques professionnelles AFE/BPI*
- *fiches techniques spécifiques aux métiers artistiques, culturels, sportifs*
- *ouvrages spécialisés (marketing, droit, gestion, fiscalité)*
- *guides méthodologiques (comment mener son étude de marché / comment construire son plan d'affaires)*
- *guide « Objectif Entreprise » du SSI*
- *des fiches relatives aux différents dispositifs de soutien et d'aide à la création/reprise d'entreprises*
- *des documents type*
- *des fiches-outils créées par nos soins*
- *les réseaux de la création/reprise d'entreprise et les différents opérateurs et intervenants*
- *des simulateurs de coûts (régime fiscal, recrutement ...)*

- ✓ *Un espace de travail avec mise à disposition d'un ordinateur avec accès Internet, téléphone, fax, photocopieuse du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30*
- ✓ *Un réseau de partenaires / une information et un accès aux outils et dispositifs issus du droit commun adaptés à vos besoins et votre situation*
- ✓ *Un accompagnement personnalisé, qui s'adapte à votre rythme et vos besoins*
- ✓ **Un référent handicap**, pour toute adaptation utile à votre formation : Elodie BEYER :
contact@agencetempo.fr - 03 88 23 76 00

Objectifs de l'accompagnement

Cet accompagnement permet d'analyser méthodiquement toutes les étapes indispensables et successives qui doivent être franchies dans votre démarche de création ou reprise d'entreprise, afin de sécuriser votre projet et lui assurer une pérennité.

L'intervenant vous accompagne dans la réflexion et le montage, depuis le développement de l'idée jusqu'à la décision de lancement, par la clarification des notions essentielles dans les domaines marketing, sociojuridique, financier et administratif, par la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires à la compensation de votre handicap, par la définition des actions à mener dans la construction du projet, des points d'étapes et du calendrier d'accompagnement.

Votre carte d'identité

«Civilité» «Prénom» «NOM» Domiciliée au «Adresse» «CP» «Ville»

Email : «Mail», Téléphone : «Tel»

Date de naissance : «Date_de_naissance»

Situation familiale : NC

Nombre d'enfants à charge : NC

Nature de votre handicap : Des expertises spécifiques ont-elles déjà été mobilisées (PAS, PAC, autres...) ? Quels moyens de compensation ou d'aménagements éventuels sont déjà identifiés ?

«Nature_handicap», «Nature_titre_TH»

Votre profil professionnel établi en lien avec le prescripteur

Formation(s) ou diplôme(s) et Année(s) de réalisation ou d'obtention :

Expériences professionnelles en lien avec le projet ou transférables :

Compétences en lien avec le projet ou transférables :

Votre projet

Activité : «Activité_3»

Lieu envisagé :

Date de démarrage :

Besoins financiers envisagés :

Apport personnel mobilisable :

Démarches déjà effectuées dans l'avancée du projet (personnes contactées, organismes sollicités, soutiens mobilisés, études réalisées....) :

Vos besoins, vos attentes/cet accompagnement :

Diagnostic d'opportunité à l'issue du premier RV

Commentaires sur le profil du porteur de projet

Approche concrète de l'adéquation homme-femme/projet : points forts, points faibles

Approche de l'adéquation projet / handicap : analyse de la situation du handicap et des compensations à envisager

Premières préconisations en terme d'accompagnement individuel et collectif financé par l'Agefiph :

- *Accompagnement individuel renforcé, dans le cadre de l'étude de marché et du montage financier, en amont du dispositif BE EST ENTREPRENDRE # Financement, puis dans le cadre du montage de la demande d'aide AGEFIPH*
- *Participation à des ateliers collectifs....*

Premières préconisation en terme d'éligibilité aux dispositifs de droit commun (formations ou accompagnements) :

- *Dispositif BE EST ENTREPRENDRE # Formation : module de gestion avancé et module gestion des réseaux sociaux – remise à niveau informatique – CCI CAMPUS*
- *Dispositif BE EST ENTREPRENDRE # Financement : expertise financière et accès à un prêt à taux zéro – Alsace Active et Initiative Alsace du Nord*

Votre prochain rendez-vous le, à, avec, pour travailler sur tel sujet....

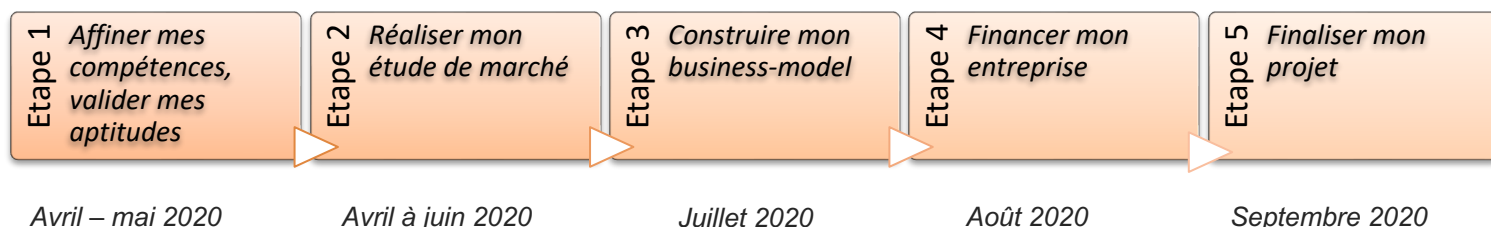
Date :

Lieu : TEMPO – 6, rue du Fossé des Tanneurs 67000 STRASBOURG

Programme du rendez-vous :

Me faire accompagner dans la construction de mon projet d'entreprise

Les étapes de mise en œuvre de mon projet



Mes démarches, mon accompagnement personnalisé

Etape 1 : Affiner mes compétences, valider mes aptitudes - <i>Période couverte =</i>	
Objectifs : Gagner en confiance en soi et en autonomie dans le cadre de l'activité à venir. Valider l'adéquation et la mise en œuvre opérationnelle de votre projet en fonction de vos contraintes de santé.	
Actions à mener : - Se former à la communication - Se former de manière plus intensive à la gestion - Valider mes conditions d'installation avec un spécialiste du handicap - Me mettre en relation avec des confrères pour prendre des renseignements	Avec TEMPO Atelier collectif « communiquer sur son entreprise » Entretien avec ma conseillère, travail autour du logo, du nom. Orientation vers le RESI par TEMPO Dans le cadre du droit commun ☐ Dispositif Accompagnement Région (précisez) : ☐ Dispositif local spécifique (si disponible) (préciser lequel) : ☐ Formation collective Région (précisez) : ☐ Formation collective financeur hors Région (si disponible) (préciser lequel) : ☐ Autre, préciser Nombre d'heures prévues • Individuelles : • Collectives :
Livrable(s) :	

Etape 2 : Réaliser mon étude de marché - *Période couverte*

Objectifs : Evaluer la viabilité commerciale de mon projet, affiner sa construction concrète

Actions à mener :

- **Identifier la concurrence** : faire un état des lieux, connaître les tarifs et les produits, repérer les forces et faiblesses
- **Connaître mes clients** : réaliser un sondage sur les questions de goûts, de fréquence d'achat, de budget, d'importance de la localisation, des produits à proposer
- **Prendre contact avec mes fournisseurs** : valider la qualité des produits, les tarifs et conditions de partenariat
- Repenser **mon offre de produits ou de services**, commencer à élaborer ma grille tarifaire
- Travailler à déterminer **l'emplacement de mon activité**
- Contacter une entreprise spécialisée dans **l'ergonomie des postes de travail** pour imaginer l'aménagement de mon activité
- Commencer à lister mes **cibles de communication** futures, me préparer un calendrier d'action détaillé
- Choisir le **nom** de mon entreprise, mon **logo**, mes supports de communication. Etablir un **cahier des charges** et prendre contact avec des agences de **communication**.

Avec TEMPO

- Entretiens réguliers avec ma conseillère - **3 à 5 rdv + échanges emails**, portant notamment sur:
- La validation de l'étude de marché menée, sa pertinence et ses résultats
 - La cohérence de mon offre au regard du marché
 - Le travail du coût de revient : modèles de tableau, validation de la cohérence du travail réalisé
 - L'adaptation de mon activité à mon handicap
 - Les opportunités de locaux : pertinence, démarches à réaliser

Mise à disposition d'outils, de bases documentaires utiles.

Dans le cadre du droit commun

- ☐ Dispositif Accompagnement Région (précisez) : CCPP
- ☐ Dispositif local spécifique (si disponible) (préciser lequel) :
- ☐ Formation collective Région (précisez) :
- ☐ Formation collective financeur hors Région (si disponible) (préciser lequel) :
- ☐ Autre, préciser.....

Nombre d'heures prévues

- Individuelles :
- Collectives :

Livrable(s) :

Etape 3 : Construire mon business-model - *Période couverte*

Objectif : Evaluer la viabilité financière et juridique de mon projet, initier sa concrétisation et être prête à prendre contact avec les financeurs

Actions à mener :

- Mener une réflexion sur mon **statut juridique** : protection patrimoniale et sociale souhaitée : poser mon « cahier des charges » et choisir un statut approprié
- En fonction des besoins liés au lieu de travail : **évaluer mon organisation matérielle, mes effectifs nécessaires**
- Recenser mes **besoins d'investissements**, faire mes devis
- Travailler mon **budget prévisionnel** : évaluer mes charges, réfléchir sur mon potentiel de recettes, au regard de mon étude de marché
- Elaborer mon **business-plan**
- Finaliser mes **éléments de communication** : valider les noms, logos, supports à créer.

Avec TEMPO

- Entretiens réguliers avec ma conseillère – **2 à 4 rdv + échanges emails**, portant notamment sur :
- La validation du choix du statut approprié
 - La construction du budget prévisionnel et du business-plan, les arbitrages financiers
 - La validation de la viabilité économique du projet
 - L'image de mon entreprise : cohérence, attractivité

Mise à disposition d'outils, de bases documentaires utiles.

Dans le cadre du droit commun

- ☐ Dispositif Accompagnement Région (précisez) : CCPP
- ☐ Dispositif local spécifique (si disponible) (préciser lequel) :
- ☐ Formation collective Région (précisez) :
- ☐ Formation collective financeur hors Région (si disponible) (préciser lequel) :
- ☐ Autre, préciser.....

Nombre d'heures prévues

- Individuelles :
- Collectives :

Livrable(s) :

Etape 4 : Financer mon entreprise - *Période couverte*

Objectif : Financer mon projet et le concrétiser

Actions à mener :

- Prendre rendez-vous avec les **banques, les organismes de cautionnement et de prêt à taux zéro**
- Retravailler mon budget prévisionnel en fonction de leurs retours respectifs, au besoin
- Constitution du/des dossier(s) de demande d'aide de subvention ou de prêt ainsi que démarches nécessaires pour leur déblocage (y compris concernant l'aide financière de l'Agefiph)

Avec TEMPO

Si besoin, 1 rdv ou contacts emails visant à corriger le budget prévisionnel

Dans le cadre du droit commun

- ☐ Dispositif Accompagnement Région (précisez) : CCPP
- ☐ Dispositif local spécifique (si disponible) (préciser lequel) :
- ☐ Formation collective Région (précisez) :
- ☐ Formation collective financeur hors Région (si disponible) (préciser lequel) :
- ☐ Autre, préciser.....

Nombre d'heures prévues

- Individuelles :
- Collectives :

Livrable(s) :

Etape 5 : Finaliser mon projet – <i>Date prévue</i>	
Actions à mener : Informez systématiquement de la possibilité de bénéficier : ▪ D'un soutien post-crédation, ▪ D'une micro-assurance « Trousse de Première Assurance », dans le cadre du partenariat signé entre l'Agefiph et Entrepreneurs de la Cité.	Avec TEMPO Si besoin, rendez-vous pour compléter les documents de création de l'entreprise. Dans le cadre du droit commun ☐ Dispositif Accompagnement Région (précisez) : CCPP ☐ Dispositif local spécifique (si disponible) (préciser lequel) : ☐ Formation collective Région (précisez) : ☐ Formation collective financeur hors Région (si disponible) (préciser lequel) : ☐ Autre, préciser..... Nombre d'heures prévues • Individuelles : • Collectives :
Livrable(s) : A cette étape, nous vous remettons : - un livrable « Plan d'action de mise en œuvre du projet » qui retracera, par étapes, l'ensemble des actions concrètes à mener dans les premiers mois de démarrage de votre entreprise - Un dossier projet complet - Une fiche de synthèse du projet qui mentionnera notre avis de viabilité (intégrant les éléments relatifs au handicap) - Votre plan de financement de démarrage finalisé (après accord des financements) - Le cas échéant, le détail du soutien post-crédation proposé	

Accord relatif à l'accompagnement proposé

Je, soussigné.e «Civilité» «Prénom» «NOM» **accepte l'accompagnement proposé et m'engage à :**

- participer aux rencontres programmées avec mon accompagnateur dédié TEMPO selon le plan d'accompagnement ci-dessus décrit
- fournir l'ensemble des éléments et des données nécessaires à la réalisation de l'accompagnement, et réaliser activement les tâches préconisées par mon accompagnateur dédié TEMPO de manière à rendre effective la réalisation de cet accompagnement
- informer mon accompagnateur dédié TEMPO de tout changement dans ma situation personnelle (notamment mes coordonnées) ou de ma situation professionnelle
- informer mon accompagnateur dédié TEMPO de toute modification de mon projet
- prévenir expressément mon accompagnateur dédié TEMPO en cas d'abandon
- répondre à l'enquête de suivi annuel menée par TEMPO demandée par l'Agefiph durant les 3 années suivant la création/reprise de mon entreprise.

Fait à _____, le _____

Signature du bénéficiaire :

Signature de l'accompagnateur dédié TEMPO